

Si votre

**ABONNEMENT**

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans la page 501 de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

**Décembre 1935**

Le Soleil entre au Capricorne le 22, à 1 h. 37 m. du soir.  
P. Q. le 3, à 2 h. 28 m. du matin. D. Q. le 17, à 4 h. 57 m. du soir.  
P. L. le 9, à 10 h. 10 m. du soir. N. L. le 25, à midi 49 m.  
Durant le mois déc. Les jours diminuent de 26 minutes

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil
				Lev. Cou.
22	DIM.	vl	IV de l'AVEVENT (2 cl.) semid.	7 29 4 0
23	Lundi	vl	De la férie.	7 30 4 1
24	Mardi	vl	Vigile de la Nativité de N. S. J. C. (1 cl. privil.)	7 30 4 1
25	Merc.	b	NATIVITÉ de N. S. J. C. 1 cl. av. Oct. privil.	7 30 4 1
26	Jendi	r	Saint ETIENNE, 1er Mart. 2 cl. av. Oct. simple	7 31 4 2
27	Vend.	b	Saint JEAN, Apôtre, Evang. 2 cl. av. Oct. simple	7 31 4 2
28	Sam.	vl	Saints INNOCENTS, Martyrs, 2 cl. av. Oct. simp	7 31 4 3

Messe basse quotidienne de requiem permise.  
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

**NOS ABONNES**

Recrutez deux nouveaux lecteurs ou collectez deux renouvellements au  
"BULLETIN DE LA FERME"  
vous gagnerez votre abonnement pour un an

**Une pensée par semaine****"La force de l'exemple"**

Dans six jours Noël!  
Grande fête de la chrétienté que celle qui nous rappelle la nativité du Sauveur dans une humble grotte de Bethléem servant d'abri aux voyageurs perdus dans la nuit.

A l'esprit des tout petits, cette fête que la liturgie catholique célèbre avec la plus grande solennité, évoque l'Auguste Bébé étendu sur un peu de paille, réchauffé par l'haleine de l'âne et du bœuf et souriant aux caresses de Sa Mère bien-aimée, la plus pure des vierges comme la plus modeste et sainte des femmes de l'époque et de tous les siècles; les bergers qui éveillent dans la plaine au son des voix angéliques annonçant au chant du "Gloria in excelsis!" la naissance d'un libérateur aux hommes de bonne volonté, accourus avec leurs blanches brebis au pied de la crèche pour adorer le divin Enfant.

Cette grande fête qui réjouit chez les humains, même les plus moroses, évoque encore chez les enfants de chez nous, le bas suspendu à la vieille cheminée du foyer paysan, où tout à l'heure, le petit Jésus viendra enfouir cadeaux et dragées en récompense d'une sagesse qui, dans bien des cas, ne datera que du matin même; les plus turbulents de nos mioches faisant d'ordinaire trêve à leur dissipation et à leur espièglerie cette journée de veille de Noël, de crainte que l'Enfant-Dieu ne descende pas dans la cheminée et passe tout droit.

Cette tradition bien rurale de chez-nous vaut tout autant, amis lecteurs et lectrices, que celle d'un "bedaineux" Santa Claus, bonhomme qui n'a vécu que dans des imaginations plutôt païennes, supposé lui aussi avoir accès à tous les salons simultanément pour garnir l'arbre de Noël. Avec moi, vous conviendrez que la tradition du Petit Jésus est plus vraisemblable et plus chrétienne que celle de Santa pour l'imagination à peine éclosée. Mais passons.

Noël, chez les adolescents, chez la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse évoque encore les mille particularités de la Messe de Minuit, le réveillon familial (taisons ici le succulent menu servi à nos tables campagnardes), l'arbre de Noël portant des cadeaux pour tous les membres de la famille sans compter les amis et amies surtout quand il y a de la jeunesse courtisante et courtisée, coutume empruntée de nos concitoyens anglais, adoptée avec trop d'empressement chez les nôtres au détriment de la belle tradition française de la distribution des étrennes le Jour de l'An matin, après la bénédiction paternelle donnée et les vœux de bonne année échangés.

Nous nous prenons à souhaiter ici que les promoteurs du beau mouvement de la "renaissance campagnarde et du réveil rural", essaient, en employant les moyens d'éducation qu'ils préconisent, d'empêcher, au moins à la campagne, la propagation de cette coutume anglaise du "Christmas tree". Nous n'en voulons aucunement à leur coutume qui peut valoir la nôtre, mais nous tenons à conserver intacte notre belle tradition des étrennes du Jour de l'An.

Enfin Noël évoque les crèches modestement ou somptueusement décorées de nos églises devant lesquelles il fait si bon d'aller s'agenouiller et de méditer sur les leçons qu'est venu nous enseigner le Sauveur des peuples; nos vieux chants de Noël dont la radio abuse. C'est encore la fête qui jouit d'une influence religieuse que nous devons lui maintenir et développer davantage.

Noël invite les chrétiens "baptisés" comme le répète si fréquemment notre bon curé, à faire un retour intérieur sur nous-mêmes. Il sied, en cette circonstance, de nous détacher des considérations purement matérielles et de nous occuper un peu de nos affaires spirituelles, et dans ce cas, demandons-nous si nous vivons bien la vie d'un véritable baptisé.

Une revue catholique et française, (1) nous fournit un sujet de méditation bien approprié à la grande fête qui s'amène, dans le passage que nous reproduisons ci-après:

"Ce qui m'éloigne de la foi, a dit un contemporain, ce ne sont pas les dogmes ni la morale, ce sont les catholiques que j'ai rencontrés".

Songez-vous quelquefois à cette responsabilité qui pèse sur vos épaules de chrétien?

Fardeau gênant, si vous êtes, tièdes.....

Fardeau léger, comme a dit le Christ, si vous marchez vaillamment à sa suite.

C'est cela, un catholique?..... Mais il ressemble à tout le monde..... Il n'en fait pas plus que les autres..... ni pas moins que les autres..... Voilà ce qu'on ne doit pas dire de vous.

Un chrétien vit de la vie de Jésus-Christ; il n'est pas un homme comme n'importe qui. Un chrétien doit savoir se compromettre au service de son Maître.

"Que votre lumière brille parmi les hommes", a dit Jésus.

Faire l'œuvre de Dieu avec Dieu, dire quand il faut le mot qui fait du bien, qui détourne du mal; agir en enfant de Dieu, réagir en soldat du Christ, voilà le chrétien.

"Allons prêcher", disait François d'Assise à l'un de ses compagnons..... Et, sans mot dire, ils parcouraient les chemins et les bourgs.

L'exemple, voilà le rayonnement du chrétien.

"Notre éloquence, c'est notre vie".

"La prédication toute seule" a dit Mgr Gibier, "n'a jamais suffi à propager l'évangile". Il faut plus que de fortes convictions intimes, il faut que ces convictions se reflètent dans notre conduite, les temps nous obligeant plus que jamais à compter avec la force de l'exemple.

F. F.

premier ministre a remercié les délégués de leur assiduité au travail du bon esprit qui a régné durant les travaux du congrès. Cette conférence n'a pas le pouvoir de légiférer, mais ses conclusions recevront du Parlement canadien la plus sérieuse considération.

**La conférence interprovinciale**

La conférence convoquée par le premier ministre du Canada, l'hon. W. Lyon McKenzie King, commencée le 9 courant s'est terminée vendredi le 13 décembre.

Neuf conclusions résument le travail qui a été accompli, on y voit que dans divers domaines des problèmes très importants ont reçu l'attention des ministres fédéraux et des premiers ministres des provinces accompagnés de leurs collègues et de techniciens.

Puisque l'Agriculture nous intéresse au premier point, nous touchons tout de suite aux propositions qui ont été soumises au gouvernement fédéral en ce qui la concerne.

Le comité d'agriculture recommande la continuation du service fédéral de prêts aux fermiers et la réduction du taux d'intérêt sur ces prêts à 4%.

Le comité recommande fortement au gouvernement fédéral de continuer ses prêts sur hypothèques aux fermiers et que l'intérêt sur de tels prêts, tant ceux consentis déjà que ceux à consentir dans l'avenir, soit réduit à un taux de quatre p. c. par année. Il recommande aussi que seuls des prêts de valeur raisonnable soient consentis et que les règlements soient quelque peu relâchés afin que les fermiers offrant des garanties raisonnables puissent se prévaloir de la loi.

Il recommande l'expansion et le perfectionnement des services de statistiques agricoles, afin qu'elles soient plus précises, mieux comprises et qu'elles puissent être plus facilement comparées entre elles. Dans ce but il recommande la convocation le plus tôt possible d'une conférence d'officiers provinciaux en charge de la statistique provinciale et des autres intéressés, avec les autorités fédérales.

Le gouvernement d'Ottawa est invité à restaurer l'octroi de \$1,000,000 qu'il versait annuellement aux provinces pour fins d'éducation agricole.

En ce qui a trait à la loi des débouchés commerciaux "Marketing Board", ayant mis en doute la constitutionnalité de cette mesure, tous les ministres de l'Agriculture se réuniront après que la Cour Suprême aura décidé si la loi est constitutionnelle, afin de discuter des questions relatives à nos marchés.

Etant donné l'importance qu'il y a de faire enquête afin de trouver le plus de marchés d'exportation possible pour les patates d'ensemencement et de table, le comité recommande que des mesures soient prises immédiatement afin d'établir la machinerie nécessaire destinée à la poursuite de cette enquête.

Voilà pour ce qui concerne les choses auxquelles s'intéresse d'abord la profession agricole. Bien qu'elle en soit le solage, l'agriculture ne constitue pas à elle seule toute la structure de notre économie nationale, et nos législateurs ont également étudié d'autres graves problèmes qui exigent une solution.

C'est ainsi qu'il a été conclu en outre que le gouvernement fédéral devra augmenter ses subsides au chômage afin d'alléger le fardeau des municipalités. Une commission fédérale du chômage sera nommée pour surveiller et coordonner la distribution des secours. On procédera de même à un recensement complet des personnes sans emploi.

Au point de vue finance, il a été prévu des amendements à l'Acte de l'Amérique du Nord afin de définir clairement les pouvoirs des provinces et du gouvernement central en matière de taxes. Le comité est d'avis que là où les deux gouvernements doivent imposer une taxe identique il y ait coopération pour leur administration.

Le Canada devra obtenir du gouvernement du Royaume-Uni l'autorisation d'amender sa propre constitution.

On convient que les lois des compagnies devraient être uniformes pour tout le Canada, et un comité d'officiers en loi est chargé un nouveau projet de loi préliminaire.

L'industrie minière a été considérée à plusieurs points de vue. Le Dominion verra s'il est possible de porter jusqu'à 50% l'augmentation de l'allocation pour dépréciation dans le calcul sur l'impôt sur le revenu. Il a été considéré comme chose impossible d'uniformiser la collection des taxes.

Le pouvoir central considérera aussi le paiement à chaque province de la moitié des sommes payées par les compagnies minières, etc.

La route trans-canadienne sera achevée chaque gouvernement, fédéral et provincial en assumant la moitié du coût — Les provinces tenteront d'établir des taux de transport uniformes; on a demandé aux provinces d'adopter une législation pour forcer les propriétaires d'autobus et de camions à prendre des assurances et aussi des lois concernant les heures de travail et les salaires des chauffeurs; que les licences de camions et d'autobus ne soient accordées que dans les cas où ces services seront absolument nécessaires.

On a demandé au Dominion d'établir des parcs nationaux dans toutes les provinces qui n'en sont pas pourvues actuellement; on demande d'un autre côté aux provinces de construire des routes sans poussière et d'adopter d'autres mesures afin de stimuler le tourisme.

Quoique officiellement la conférence soit terminée, que ministres et experts aient réintégré leur foyer respectif les travaux d'étude concernant plusieurs problèmes se continueront. Des comités permanents ont été formés dans ce but, et pourront vraisemblablement soumettre les rapports de leurs travaux en temps pour que des mesures soient votées au cours de la prochaine session de la Chambre des Communes.

Dans son allocution de clôture le (Suite à la deuxième colonne précédente)



La porte de l'église s'ouvrit grande comme un trou dans la nuit sombre; brûlaient encore sur l'autel fumait, les derniers accords qu'es vibraient dans l'air.

La foule des fidèles se pressait le porche; aveuglés par le brusquement de la lumière à l'obscurité, peletaient, cherchaient à se reconnaître et les voix joyeuses se répondaient.

Bientôt tout s'apaisa et tant d'un nuage, éclaira cha regagnant par petits groupes attendait le gai réveillon bûche de Noël.

Il ne resta qu'une pauvre chef branlant, à la démarche qui lentement descendit les toute seule, s'en alla vers sa re... où personne ne l'attendait.

La pauvre enveloppée dans sa mantelette enfouie sous sa capote elle se hâta, à petits pas, s'avançant seulement pour secouer la neige qui s'amassait à ses sa et reprenant ensuite péniblement sa marche, non sans un soupire et un regard d'envie vers les maisons qui, l'une après l'autre, s'illuminaient sur son passage et retentissaient de rires joyeux.

Combien de fois avait-elle parcouru cette route par cette même nuit de Noël: fillette insouciant, jeune fille, épouse heureuse, bras de son mari, mère bénie, tourée de ses enfants, aïeux, cheveux blancs, tenant par la main son dernier petit-fils, consolait de ses deuils et couronnait les vides creusés autour par la mort.

Et de grosses larmes coulaient sur le visage ridé de la pauvre vieille, au souvenir de joies envolées, et elle rêvait mentalement sa fervente prière déposée tout à l'heure au pied de la Crèche.

— Mon doux Jésus, faites-moi la grâce que ce soit mon dernier Noël loin de ceux que j'ai aimés.

La mère Lausanne avait quarante ans, mais à Pâques fleuries elle eût pas donné plus de soixante ans comme un I. allante et agissante une jeunesse, elle semblait plus vigoureux que le temps, ce n'était pas parvenait pas à abattre.

Pourtant les peines et les larmes n'avaient pas fait faute; elle avait vu son mari, à ses six enfants, toute sa lignée, il ne lui était resté que son seul petit-fils, orphelin dès qu'elle était devenue veuve.

Malgré son grand âge elle acceptait avec joie cette lourde tâche de veiller sur le vaillant fermier pour que le pauvre ne manquât de rien, et ne se ména privations ni les fatigues.

Au seuil du tombeau, elle nue jeune, gaie, souriante, elle assombrir ce berceau, et elle l'enfantelet d'un si grand air, si chaude tendresse qu'il semblait sentir ce qui lui manquait.